



AVIS IMPORTANT

À la suite de l'adoption du règlement provincial pour l'encadrement des chiens, des changements sont survenus concernant l'enregistrement et les médailles. Dorénavant, **tous les propriétaires de chiens** doivent remplir le document ci-bas (un par chien). Par la suite, rendez-vous au bureau de la municipalité pour la remise de votre médaille au coût de 15 \$. Chaque année, vous devez informer la municipalité si vous possédez toujours votre animal ou non.

ENREGISTREMENT DES CHIENS

Date:

Nom du propriétaire :

Adresse :

No de téléphone :

Nom du chien :

Âge du chien :

Race du chien :

Femelle : _____ Mâle : _____

Poil :

Court : ___ Moyen : ___ Long : ___

Couleur :

Poids à l'âge adulte :

Médaille :

Merci !!!



ENREGISTREMENT DES CHIENS

Date:

Nom du propriétaire :

Adresse :

No de téléphone :

Nom du chien :

Âge du chien :

Race du chien :

Femelle : _____ Mâle : _____

Poil :

Court : ___ Moyen : ___ Long : ___

Couleur :

Poids à l'âge adulte :

Médaille :

Merci !!!

